

**COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 2 MAI 2013

L'Assemblée Communale s'est réunie le 2 mai 2013 à 17 heures sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Françoise FELLMANN, M. Michel LOYAT, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question 13), M. Christophe LIME, Mme Nicole WEINMAN, Mme Françoise PRESSE, M. Lazhar HAKKAR, M. Jacques MARIOT, Mme Danièle POISSENOT, M. Benoît CYPRIANI, Mme Joëlle SCHIRRER (à compter de la question 26), M. Abdel GHEZALI, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT (jusqu'à la question 20 incluse), M. Emmanuel DUMONT, Mme Valérie HINCELIN, M. Jean-François GIRARD, M. Didier GENDRAUD, M. Jean-Claude ROY, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Solange JOLY, Mme Corinne TISSIER, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nozhat MOUNTASSIR, Mme Annie MENETRIER (à compter de la question 9), M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (jusqu'à la question 10 incluse), Mme Sylvie JEANNIN, M. Frank MONNEUR, M. Nicolas BODIN, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Carine MICHEL, M. Cyril DEVESEA, M. Nicolas GUILLEMET, Mme Béatrice RONZI, M. Jean-Noël FLEURY, M. Pascal BONNET, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, M. Michel OMOURI, M. Jean-Marie GIRERD, Mme Martine JEANNIN, Mme Catherine GELIN, Mme Monique ROPERS, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON.

Secrétaire : Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA.

Absents : Mme Jacqueline PANIER, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question 12 incluse), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'à la question 25 incluse), Mme GERDIL-DJAOUAT (à compter de la question 21), Mme Catherine THIEBAUT, Mme MENETRIER (jusqu'à la question 8 incluse), M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (à compter de la question 11), Mme Hayatte AKODAD, Mme Zahira YASSIR COUVAL, M. Jean ROSSELOT.

Procurations de vote : Mme Jacqueline PANIER à Mme Françoise FELLMANN, M. Yves-Michel DAHOUI à M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, Mme Joëlle SCHIRRER à Mme Marie-Noëlle SCHOELLER (jusqu'à la question 25), Mme GERDIL-DJAOUAT à M. Nicolas BODIN (à compter de la question 21), M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE à M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question 13), Mme Hayatte AKODAD à Mme Béatrice RONZI, Mme Zahira YASSIR COUVAL à Mme Corinne TISSIER, M. Jean ROSSELOT à M. Jean-Marie GIRERD.

* * * * *

En préambule, M. le Maire a exprimé son émotion suite à des actes de vandalisme commis au Cimetière de Saint-Claude. Des tombes civiles mais aussi militaires ont été la cible de la malveillance de certains individus. Il a dénoncé ces actes abjects. Les services de la Ville ont remis en état les tombes rapidement. M. le Maire a alerté le Préfet et les services de police pour une interpellation rapide des auteurs de ces actes de vandalisme.

Ensuite M. le Maire a évoqué le Livre Blanc sur les Armées présenté par le Président de la République. A ce sujet M. le Maire a rappelé que Besançon compte dans le paysage militaire avec les 6 000 militaires et leurs familles installées sur le territoire.

Il a poursuivi et donnant le montant des indemnités de la Commission d'Indemnisation à l'Amiable du Tramway : 798 850 €.

Enfin M. le Maire a salué Mme Nicole JEANNIN, la concierge de l'Hôtel de Ville, qui fait valoir ses droits à la retraite.

CONSEIL MUNICIPAL

- 1. Exercice 2013 - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122.22 et L 2322.2 du Code Général des Collectivités Territoriales**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de prendre acte de ce bilan.

FINANCES - RESSOURCES BUDGETAIRES

- 2. Avenant à la convention d'assistance technique et de maîtrise d'œuvre Ville/Syndicat Mixte Lumière suite à la mutualisation du Département TIC**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver l'avenant à la convention d'assistance technique et de maîtrise d'œuvre entre la Ville et le Syndicat Mixte Lumière suite à la mutualisation du Département TIC entre la Ville de Besançon et la CAGB

- d'autoriser M. le Maire ou Mme la Première Adjointe à signer cet avenant.

CULTURE

- 3. Ouverture de la maison natale de Victor Hugo - Création d'une boutique de vente**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la création d'une boutique de vente à la maison natale de Victor Hugo

- d'adopter les tarifs des objets vendus dans cette boutique.

- 4. Maison natale de Victor Hugo - Convention de cession de droits d'auteur**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le contrat de cession des droits d'auteurs conclu avec M. BRECHAT, dessinateur, qui a réalisé des portraits de Victor Hugo, ainsi que les éventuels avenants à intervenir.

5. Numérisation des collections des musées, de la bibliothèque et des archives municipales - Campagne 2013 - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le programme 2013 des musées, de la Bibliothèque Municipale et des Archives pour un coût total de 186 000 € TTC

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de l'État (DRAC et BnF) et de la Région de Franche-Comté, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis, et à signer les conventions éventuelles ou marchés devant intervenir pour la réalisation de ce programme.

6. Musées du Centre - Acquisition de six montres pour le Musée du Temps - Demande de subvention

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer sur l'acquisition de 6 montres à complications auprès des héritiers d'un collectionneur belge pour un prix total de 42 800 €

- d'autoriser M. le Maire à solliciter une subvention du Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées (FRAM), la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis.

7. Archéologie du bâti - Projet d'étude exhaustive de l'Hôpital du Saint-Esprit - Demande de subvention

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le projet d'étude du bâti de l'Hôpital du Saint-Esprit, pour un montant total de 10 000 €

- d'autoriser M. le Maire à solliciter l'aide financière de la DRAC.

8. Ville d'Art et d'Histoire - Programme d'actions 2013 - Demande de subvention à la DRAC Franche-Comté

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le lancement du programme d'actions mis en œuvre par le service Ville d'Art et d'Histoire qui réalise des actions de médiation relatives à l'architecture et au patrimoine de la Ville pour un montant de 79 000 € TTC

- d'autoriser M. le Maire à solliciter le soutien de la DRAC de Franche-Comté.

9. Dénomination de voies et places publiques

A la majorité des suffrages exprimés (6 contre, 7 abstentions), le Conseil Municipal a décidé de se prononcer favorablement sur les dénominations suivantes :

- rue Henry MATHEY pour la voie parallèle au boulevard Churchill en impasse depuis la rue de Chaillot

- rue Raymond TOURRAIN pour la voie perpendiculaire au même boulevard rejoignant la rue Jean de Bry au dit boulevard, en s'achevant sur une rue piétonne

- rue Henri WEIL une ancienne bretelle reliant la rue de Vesoul et le boulevard Churchill

- place Jacques WEINMANN une place nouvellement aménagée à proximité de l'école de Fontaine Ecu

- rue des Frères LUMIERE devenant rue Antoine, Auguste et Louis LUMIERE
- rue Auguste CLÉSINGER devenant la rue Georges Philippe et Auguste CLÉSINGER
- rue Charles DARWIN la voie longeant la mosquée et le funérarium d'Avanne-Aveney.

VIE DES QUARTIERS

10. Vie des Quartiers - Partenariat avec l'Association AGIR Solidarité Franche-Comté - Convention «Fonds de Participation des Habitants»

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention de gestion du FPH avec l'Association Agir Solidarité Franche-Comté

- de maintenir le solde de 5 570 € au titre de la gestion du Fonds de Participation des Habitants à l'association AGIR Solidarité Franche-Comté jusqu'au 30 juin 2014, date de renouvellement de la convention.

11. Vie des Quartiers - Rémunération des animateurs et des directeurs occasionnels des accueils de loisirs et de jeunes pendant les vacances de l'été 2013

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'approuver les modalités de rémunération des animateurs et des directeurs occasionnels des accueils de loisirs et de jeunes pendant les vacances de l'été 2013.

12. Programme d'animation d'été 2013 - Vital'Été - Quartiers d'été - Animations Enfance-Jeunesse-Famille

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des dispositifs Vital'Été, Quartiers d'été pour 2013 et des activités à destination des enfants, des jeunes et des familles, a décidé :

- d'approuver le principe de leur mise en œuvre,

- d'attribuer une subvention complémentaire :

- . de 8 500 € à l'ASEP Cras Chaprais Viotte,
- . de 2 500 € aux Francas du Doubs,
- . de 360 € à l'Association des Barboux,
- . de 4 000 € à l'Association des Familles de Besançon,
- . de 6 499 € à Profession Sport 25/90.

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions et avenants avec les associations et prestataires concernés et intervenants

- d'autoriser M. le Maire à solliciter les aides financières de la CAF, de l'Etat, de la Région Franche-Comté, du Département du Doubs, de la CAGB et de tout autre partenaire susceptible de financer ce projet.

M. GHEZALI, Mme POISSENOT, Mme HINCELIN, Mme RONZI, Mme MICHEL, Mme FELLMANN et M. OMOURI n'ont pas pris part au vote.

COMMERCE

13. Création d'un marché dans le quartier de Tarragnoz

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- la création d'un marché hebdomadaire dans le quartier de Tarragnoz,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention avec l'association «Village Tarragnoz».

14. Organisation de manifestations commerciales - Modalités d'occupation du domaine public

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur les modalités d'occupation du domaine public lors des manifestations commerciales,
- d'autoriser la continuité des régies de recettes nécessaires,
- d'autoriser M. le Maire à signer les conventions de mise à disposition du domaine public, pour les associations concernées, ainsi que tous autres actes y afférents,
- d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Besançon et l'OCAB prévoyant les modalités d'application de l'opération «Cœur de ville plus facile».

M. MARIOT, Mme WEINMAN et M. BONNET n'ont pas pris part au vote.

15. Marché de la place de la Révolution - Convention entre la Ville et la Brasserie des Beaux-Arts

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- de valider à titre expérimental pour l'année 2013 le protocole d'accord entre la Ville et la Brasserie des Beaux-Arts relatif à la possibilité d'accès pour les commerçants du marché aux toilettes privées de l'établissement
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention précisant les modalités de cette collaboration.

POLICE MUNICIPALE - TRANQUILLITE PUBLIQUE

16. Vidéoprotection - Adoption de la charte pour un usage démocratique de la vidéoprotection et autorisation de signature d'une convention de partage des images avec l'Etat

A la majorité des suffrages exprimés (12 contre, 1 abstention), le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention de partenariat entre la Ville de Besançon et l'Etat relative au partage des images de vidéoprotection urbaine,
- de faire adhérer la Ville de Besançon à la «charte européenne pour un usage démocratique de la vidéosurveillance».

TIC ET MOYENS GENERAUX

17. Cartable numérique - Don manuel d'ordinateurs

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser le principe du don manuel des ordinateurs aux familles qui souhaitent le conserver,
- de se prononcer sur la désaffectation des ordinateurs conservés par les familles à compter du 1^{er} septembre 2013,
- d'autoriser la sortie de l'inventaire municipal desdits ordinateurs et réaliser les écritures d'ordre correspondantes.

FORETS - ESPACES VERTS

18. Convention de partenariat avec l'Association «Collines en Tête» pour la gestion de vergers sur les collines de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur le partenariat avec l'Association «Collines en Tête» pour la gestion de vergers sur les collines de Besançon
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer une convention de partenariat avec l'Association «Collines en Tête» pour la gestion de vergers.

PATRIMOINE COMMUNAL - TRAVAUX

19. Projet de Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du Doubs - Approbation d'une candidature sur le secteur de Besançon - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver l'engagement de la Ville de Besançon à participer au Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du secteur de Besançon si celui-ci est retenu par la commission de labellisation,
- d'approuver l'engagement de la Ville de Besançon à porter la maîtrise d'ouvrage des actions pour lesquelles elle est pressentie dans ce rôle, si le PAPI est retenu,
- d'approuver l'engagement de la Ville de Besançon à participer au financement des actions la concernant, si le PAPI est retenu,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter l'aide financière de l'Etat et de l'Union Européenne pour la réalisation des actions dont elle est maître d'ouvrage, et de tout autre partenaire potentiel,
- d'autoriser M. le Maire à signer tout document afférant à ce dossier.

EAU ET ASSAINISSEMENT

20. Signature d'un contrat d'opération collective avec l'Agence de l'Eau pour la réduction des pollutions dispersées toxiques

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire :

- à signer le nouveau contrat de partenariat avec l'Agence de l'Eau pour la mise en place d'opérations collectives de réduction des pollutions toxiques dispersées,

- à signer tout document à intervenir sur ce dossier,
- à solliciter les aides de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, conformément aux dispositions de son 10^{ème} programme.

MAITRISE DE L'ENERGIE

21. Programme expérimental de lutte contre la précarité et la vulnérabilité énergétique - Demandes de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal a décidé :

- se prononcer favorablement sur le programme expérimental de lutte contre la précarité énergétique pour un montant de 207 000 € sur 3 ans
- d'autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Union Européenne (FEDER), du Département du Doubs, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et de tout autre partenaire potentiel, et de signer les éventuelles conventions à intervenir.

URBANISME

22. Acquisition aux Consorts DELOCHE d'une parcelle de terrain, chemin de Malpas

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition d'une parcelle de terrain sise chemin de Malpas aux consorts DELOCHE à titre gratuit
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

23. Acquisition aux Consorts GAY - Alignement, 49 chemin de l'Epitaphe

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'acquisition d'une parcelle sise chemin de l'Epitaphe aux Consorts GAY, à titre gratuit. Une indemnité de 21 978,65 € sera versée aux Consorts GAY pour perte de mur
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

24. Ilot Pompiers - Signature d'une convention opérationnelle avec l'Etablissement Public Foncier du Doubs - Acquisition par l'EPF du Doubs d'un local professionnel, d'un fonds de commerce et d'un studio sis 2, rue Oudet à Mme Sylviane SINICCO

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le principe de la conclusion avec l'Etablissement Public Foncier du Doubs d'une convention opérationnelle pour l'acquisition et la gestion des biens immobiliers situés dans «l'Ilot Pompiers» (parcelles cadastrées section HZ n° 80, n° 225, n° 229, n° 287, n° 289, n° 332 et n° 347),
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer ladite convention et tout document s'y rapportant,
- d'autoriser le principe d'un portage foncier par l'EPF du Doubs en vue de l'acquisition des biens appartenant à Mme SINICCO Sylviane.

25. Cession d'un délaissé de voirie à la Société Civile de Construction-Vente (SCCV) Les Coteaux des Tilleroyes, 14 rue Fresnel

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- de se prononcer favorablement sur la cession d'un délaissé de voirie à la Société Civile de Construction-Vente (SCCV) rue Fresnel pour un montant de 10 340 €

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

26. Avis sur l'opération d'aménagement du Parc Tertiaire Gare Besançon Franche-Comté TGV entre la CAGB et la commune d'Auxon-Dessus - Modalités du transfert de 6 parcelles

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions), le Conseil Municipal a décidé de d'émettre un avis favorable sur les modalités financières et patrimoniales du transfert de 6 parcelles entre la CAGB et la commune d'Auxon-Dessus pour un montant total de 212 327 €.

27. Labellisation éco-quartiers - Signature de la Charte Eco-Quartiers - Projet urbain de quartier durable des Vaïtes

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'autoriser M. le Maire à signer la charte éco-quartiers, qui vaut admission au club national des éco-quartiers

- d'accepter la candidature du projet des Vaïtes à ce processus de labellisation.

28. Bilan des Déclarations d'Intention d'Aliéner du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de prendre acte du bilan des Déclarations d'Intention d'Aliéner du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012.

SUBVENTIONS : ATTRIBUTION, ENCAISSEMENTS

29. Maison des Syndicats - Participation aux charges locatives des syndicats pour l'année 2012

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé de verser la participation aux charges locatives des syndicats suivants :

| Syndicats | Charges locatives facturées 2012 | Participation de la Ville (50 %) |
|-----------------|----------------------------------|----------------------------------|
| CFDT | 5 142,77 € | 2 571,38 € |
| CFTC | 1 208,17 € | 604,08 € |
| CGT | 3 328,40 € | 1 664,20 € |
| Union Solidaire | 1 040,69 € | 520,35 € |
| FO | 4 075,81 € | 2 037,91 € |
| UNSA | 1 802,22 € | 901,11 € |
| FSU | 2 191,63 € | 1 095,81 € |
| CFE - CGC | 775,51 € | 387,76 € |
| Totaux | 19 565,20 € | 9 782,60 € |

30. Subventions aux organisations syndicales - Répartition au titre de l'année 2013

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement aux structures locales des organisations syndicales représentatives suivantes :

| Syndicats | Subvention 2013 |
|-----------------|-----------------|
| CFDT | 18 250 € |
| CFTC | 4 997 € |
| CGT | 16 449 € |
| Union Solidaire | 4 418 € |
| FO | 10 761 € |
| UNSA | 6 861 € |
| FSU | 4 704 € |
| CGC | 3 979 € |
| CNCRF | 681 € |
| Total | 71 100 € |

31. Attribution de subventions aux associations culturelles dans le cadre du dispositif d'aide aux «Emergences» - 2^{ème} répartition 2013

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer les subventions suivantes, dans le cadre du dispositif d'aide aux Emergences :

- . 800 € à l'Association Le Bastion
- . 800 € à l'Association Uppertone
- . 800 € à l'Association Mighty Worm
- . 800 € à l'Association No Fate
- . 500 € à l'Association Le Consortium.

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant à intervenir avec l'association le Bastion.

32. Fête de la Musique 2013 - Attribution de subventions aux projets et activités des associations partenaires

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer les subventions suivantes pour l'organisation de la Fête de la Musique 2013 :

- . 4 800 € à l'association le Bastion pour son rôle d'interface avec le milieu musical et d'animation de la scène de la Place de la Révolution
- . 2 000 € à l'association Mighty Worm pour l'animation de l'Esplanade des Droits de l'Homme
- . 2 000 € à l'association Citron Vert, pour l'animation de la Place Pasteur
- . 2 000 € à l'association No Fate pour l'animation de la Place du Huit Septembre
- . 2 000 € à l'ASEP pour l'animation de la Promenade Granvelle
- . 2 000 € à l'association Uppertone, pour l'animation du square Saint-Amour
- . 2 550 € à l'association Le Consortium.

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants à intervenir dans de cadre.

M. GHEZALI, Mme POISSENOT et Mme HINCELIN n'ont pas pris part au vote.

33. «Besançon hors saison, un été culturel» - Edition 2013 - Première attribution de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer les subventions suivantes dans le cadre de «Besançon hors saison, un été culturel» :

- 15 000 € à l'Association «Na» pour l'organisation de l'événement «Jours de Danse» 2013
- 4 000 € à l'Association «Orgue en Ville» pour l'organisation du «Festival Orgue en Ville» 2013
- 5 000 € à l'Association Le Colibri pour la création du spectacle déambulatoire «A la recherche de Victor H»
- 2 000 € à l'Association Page 27 pour la création du projet de lecture Besançon littéraire
- 1 500 € à l'Association Le Citron Vert pour l'organisation de la 7^{ème} édition de sa «Pétanque Sonore»

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les contrats, conventions ou avenants à intervenir.

34. Animations commerciales et artisanales - Versement de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer les subventions suivantes :

1 - Dossier FISAC Tramway

- . 4 000 € à l'Association Commerce et Artisanat aux Chaprais pour une action promotionnelle le 1^{er} juin 2013, place de la Liberté
- . 2 000 € à l'Union des Commerçants de Besançon pour une action promotionnelle sur le quartier Battant le 22 juin 2013
- . 2 000 € à l'Association des Commerçants de l'Île de France pour une action de communication
- . 2 000 € à l'Association des Commerçants de Cassin pour une action de communication

2 - Subventions hors dossier FISAC Tramway

- . 4 850 € à l'Association Métiers d'Art en Franche-Comté pour l'organisation du marché des potiers les 25 et 26 mai 2013
- . 5 000 € à l'Association des Commerçants du Marché Beaux-Arts pour une animation des halles du 25 mai au 2 juin 2013.
- . 1 000 € à l'Association Village de Tarragnoz pour assurer la promotion du marché hebdomadaire organisé place de Lattre de Tassigny.

35. Relations Internationales - Attribution de subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes aux établissements scolaires et associations pour des actions et échanges internationaux.

1 - à des organismes publics d'enseignement

- . 324 € au Lycée Pasteur pour le déplacement de 18 élèves à Albolote (Espagne) du 2 au 10 avril 2013
- . 382 € au Lycée Pasteur pour le déplacement de 21 élèves à Saint-Petersbourg (Russie) du 28 février au 10 mars 2013
- . 210 € au Lycée Pasteur pour le déplacement de 14 élèves à Feldberg (Allemagne) du 4 au 8 février 2013
- . 534 € au Centre de Formation des Apprentis Agricoles du Doubs (CFAA) pour le déplacement de 32 élèves à Gehren (Allemagne) du 15 au 20 avril 2013
- . 382 € au Centre de Formation des Apprentis Agricoles du Doubs (CFAA) pour le déplacement de 14 élèves à Ähatäri (Finlande) du 10 au 19 avril 2013
- . 350 € au Collège des Clairs-Soleils pour le déplacement de 26 élèves à Troisdorf (Allemagne) du 21 au 28 mars 2013
- . 382 € au Lycée Victor Hugo pour le déplacement de 38 élèves à Sandefjord (Norvège) du 4 au 11 mars 2013

2 - à des organismes privés d'enseignement

- . 382 € au Collège Notre-Dame pour le déplacement de 18 élèves à Londres (Angleterre) du 14 au 22 mars 2013
- . 382 € au Lycée Saint-Jean pour le déplacement de 13 élèves à Madrid (Espagne) du 25 mai au 1^{er} juin 2013

3 - à des associations

- . 400 € à titre exceptionnel à l'Orchestre d'Harmonie Municipal pour la participation de ses membres à une rencontre musicale à Wemmetsweiler (Sarre), en septembre 2013, à l'occasion des 50 ans de l'anniversaire du Traité de l'Élysée.
- . 200 € à titre exceptionnel à l'ADEAF (Association pour le Développement de l'Allemand en France) pour l'animation de rencontres mensuelles ludiques et culturelles d'enfants franco-allemands dans le quartier des Montboucons.

36. Subventions aux classes transplantées ou de découverte et soutien à des projets culturels

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes aux classes transplantées ou de découverte et soutien à des projets culturels :

1 - Subventions aux classes transplantées ou de découverte

- 1 800 € à l'Ecole élémentaire Granvelle : classe découverte de l'environnement et du patrimoine à l'Île d'Yeu organisée par les PEP25 pour 25 élèves de CM2 du 18 au 25 juin.
- 2 070 € à l'Ecole maternelle et élémentaire La Viotte : classe découverte sur le vivant animal et végétal à la Ferme de la Batailleuse de Rochejean pour 38 élèves de GS et CP du 13 au 17 mai.

- 1 125 € à l'Ecole élémentaire Vieilles Perrières : classe découverte de l'archéologie, de la spéléologie et de l'orientation à Pierrefontaine-les-Varans organisée par la Roche du Trésor pour 22 élèves de CP et CE1 du 8 au 12 avril.
- 750 € à l'Ecole élémentaire Champagne : classe ski les 29 janvier, 5 et 12 février pour 3 classes (2 classes de CE2 et 1 CLIS) au Pré-Poncet (soit 250 €/classe).
- 1 250 € à l'Ecole élémentaire Dürer : classe ski les 7-14-21 et 28 mars pour 5 classes (de CE2 à CM2) à Mouthe (soit 250 €/classe).
- 1 044 € à l'Ecole élémentaire Butte : classe découverte patrimoine de la préhistoire au XIX^{ème} siècle pour 29 élèves de CM1 du 21 au 24 mai organisée par les PEP25 à Aïssey.
- 2 160 € à l'Ecole élémentaire Jean Boichard : classe découverte d'une ferme pour 48 élèves de CP et CP/CE1 du 13 au 17 mai au centre du Barboux.
- 468 € à l'Ecole élémentaire Jules Ferry : classe découverte d'une ferme promouvant l'agriculture biologique organisée par le CLAJ à la Batailleuse pour 26 élèves de CE2-CM1 du 2 au 3 mai.
- 2 430 € à l'Ecole élémentaire Butte : classe découverte VTT, escalade, accrobranche pour 54 élèves de CE1 et CE2 du 3 au 7 juin organisée par les PEP25 à Aïssey.
- 1 008 € à l'Ecole élémentaire Herriot : classe découverte du milieu naturel en moyenne montagne pour 28 élèves de CM2 du 21 au 24 mai organisée par les PEP25 à Mouthe.
- 2 592 € à l'Ecole élémentaire Bourgogne : classe découverte du monde rural au centre AROEVEN de Rochejean pour 40 élèves de CM1 et CM2 du 9 au 12 avril.

2 - Soutien à des projets culturels

- 400 € à l'Ecole élémentaire Dürer pour accompagner la création d'un livre-CD réalisé par les enfants de deux classes de CE2 autour d'un conte de Charles Perrault.
- 150 € à l'Ecole maternelle Helvétie pour soutenir l'intervention d'une conteuse dans le cadre du projet de l'école autour du langage, du développement de l'autonomie (5 classes sont concernées).
- 2 000 € à l'Ecole élémentaire Ile de France pour accompagner un projet musical et la création d'un spectacle chorale.

37. Congrès - Attribution de subventions - Deuxième répartition au titre de l'année 2013

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

1 - Congrès privés :

- 8 000 € pour la Fédération Addiction qui organisera les 13 et 14 juin 2013 les 3^{èmes} Journées Nationales de la Fédération Addiction.

2 - Congrès universitaires :

- 500 € pour l'Université de Franche-Comté (ISTA : Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité) qui organisait les 22 et 23 mars 2013 un colloque sur «L'idéalisation de l'autre. Faire un modèle d'un anti-modèle».
- 500 € pour l'Université de Franche-Comté (Institut FEMTO-ST) qui organisera du 26 au 30 août une école thématique à dimension européenne : European Frequency and Time Seminar.
- 300 € pour l'Université de Franche-Comté (Laboratoire de Mathématique de Besançon Lm^B). Le Laboratoire de Mathématique organise du 14 au 18 octobre un colloque de recherche en mathématiques : «Méthodes Diophantiennes».
- 300 € pour l'Université de Franche-Comté (ISTA : Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité) qui organise du 26 au 28 septembre prochain un colloque transfrontalier «Retour aux sources. Les Anciens des antiques, les antiques des modernes».

- 300 € pour l'Université de Franche-Comté (Laboratoire de Mathématique de Besançon Lm^B). Le laboratoire de Mathématique organise du 23 au 27 septembre un colloque de recherche en mathématiques : «Méthodes algébriques et explicites en théorie des nombres».

38. Vie des Quartiers - Première attribution de subventions 2013

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé

- d'attribuer les subventions suivantes :

| Association | Nature activité | Subvention 2013 |
|---|---|-----------------|
| La Maison de Velotte | Animation du quartier de Velotte, sports, loisirs, action sociale, sorties familiales | 29 000 € |
| Association Palente | Animation du quartier, sports, loisirs, travaux manuels, informatique | 900 € |
| Comité de quartier Torcols Chailluz | Animation du quartier, sports, loisirs, sorties, informatique | 600 € |
| Comité de quartier de St Claude | Animation du quartier, sports, loisirs, sorties, activités manuelles, culturelles | 20 000 € |
| Club photo de Planoise | Initiation à l'art photographique et expositions | 800 € |
| Bouge-toi | Animations intergénérationnelles et convivialité dans le quartier des Epoisses à Planoise | 800 € |
| Etoile Sportive de St-Ferjeux | Animations socio-éducatives et sportives | 1 000 € |
| Vivons ensemble | Animations pour favoriser les liens entre les habitants de la cité de Chaillot | 500 € |
| Comité de quartier des Prés de Vaux | Animation du quartier, soirées conviviales, théâtre, jeux, brocante | 1 000 € |
| Comité de quartier Bregille | Animation de quartier, soirées, activités manuelles, sportives et de loisirs | 9 000 € |
| Comité de quartier La Chapraisienne | Animation du quartier Chaprais, jeux de cartes, jeux de société, couture, broderie, patchwork | 500 € |
| Femmes des 408 | Animations de la cité Brulard, organisation de moments conviviaux | 500 € |
| Le petit lutin | Animation du quartier, repas, sorties, videgreniers | 1 000 € |
| Association Combe Saragosse | Animation du quartier, soirées conviviales, théâtre, marches, loisirs créatifs | 1 500 € |
| Café des pratiques | Lieu de détente et de rencontres, table des pratiques et jardin partagé | 4 000 € |
| Comité de quartier des Montboucons | Animation de quartier, soirées conviviales, randonnées, activités sportives et culturelles | 2 300 € |
| La Passerelle de Planoise | Journal du quartier Planoise | 3 000 € |
| Association Palente journal La Parenthèse | Journal du quartier Palente | 1 000 € |
| APIM | Journal du quartier Montrapon | 3 000 € |

| Association | Nature activité | Subvention 2013 |
|---|---|------------------------|
| Comité de quartier Bregille | Journal du quartier Bregille | 1 000 € |
| Groupe spéléo du Doubs | Spéléologie et études de cavités souterraines | 500 € |
| Groupe spéléologique Les Nyctalopithèques | Spéléologie, visites découvertes et initiations | 200 € |
| Groupe spéléologique des Spiteurs Fous | Spéléologie, exploration et découverte des gouffres | 200 € |
| Scouts et guides de France Planoise | Animation et éducation jeunes de 6 à 20 ans | 500 € |
| Scouts et guides de France Bregille | Animation et éducation jeunes de 6 à 20 ans | 500 € |
| RECIDEV | Sensibilisation au développement durable | 2 000 € |
| GENEPI | Groupement d'étudiants intervenant auprès du public en détention | 500 € |
| MRAP | Lutte contre le racisme et les discriminations | 1 000 € |
| Terre des Hommes | Sensibilisation aux droits économiques sociaux et culturels | 500 € |
| UFC Que choisir | Association de consommateurs | 1 500 € |
| UNICEF | Défense des droits de l'enfant, présence dans les établissements scolaires | 500 € |
| France Bénévolat | Promotion du bénévolat, passeports bénévoles | 1 000 € |
| Ligue des Droits de l'Homme | Défense des droits de l'homme, organisation de la fête, conférences débats | 500 € |
| Habitat et humanisme | Insertion par le logement de personnes défavorisées | 500 € |
| Au bonheur des chats libres | Stérilisation des chats errants | 800 € |
| SPA | Protection des animaux | 5 000 € |
| Accueil des villes françaises | Accueil des nouveaux arrivants activités socioculturelles | 500 € |
| Latinoamericalli | Découverte de la culture hispano-américaine, ateliers spectacles, Festival latino-corazon | 800 € |
| La voie des fleurs | Promotion de l'art floral | 400 € |
| Association comtoise d'aquariophilie | Réunions mensuelles, conférences, expositions | 500 € |
| Gent va léger | Création d'un CD et de spectacles de chansons françaises | 500 € |
| Besançon Tour prends garde | Compétition échecs, initiation des scolaires | 2 000 € |

- et d'autoriser M. le Maire à signer les conventions à intervenir.

Mme WANLIN, Mme POISSENOT, Mme TISSIER, Mme CRABBÉ-DIAWARA et Mme HINCELIN n'ont pas pris part au vote.

39. Versement de subvention au Syndicat Mixte du Marais de Saône

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 1 774 € au Syndicat Mixte du Marais de Saône pour la diffusion du «Journal du Marais» sur les secteurs desservis par la source d'Arcier.

M. GUILLEMET, Mme PRESSE, Mme S. JEANNIN, Mme RONZI, Mme WANLIN et M. BONNET n'ont pas pris part au vote.

40. Subventions à des associations sportives

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé :

- d'attribuer des subventions aux associations sportives suivantes :

1 - Programme «Manifestations sportives» et Subventions Exceptionnelles

Manifestations sportives

- **CRSU** 1 000 €
Manifestation Oncolie - 6 avril 2013
- **Olympia Boxe** 300 €
Championnats de Franche-Comté de Boxe -
Palais des Sports - 8 décembre 2012

2 - Aide aux locaux

La Ville de Besançon a décidé du principe de gratuité accordé aux associations sportives bisontines pour l'utilisation d'installations sportives municipales. Le patrimoine de la Ville ne permet pas à toutes les associations de développer leurs activités d'entraînement et de compétition. La Ville participe aux charges assumées directement par les clubs, soit dans la gestion des biens qu'ils ont en propriété, soit dans la location d'équipements non municipaux.

Ainsi, il est proposé d'aider l'association «Le **Shotokan**» à hauteur de **300 €** pour la location du Dojo du Lycée Saint-Paul.

3 - Programme Sport amateur

- Besançon Doubs Hockey Club 2 995 €
- Entente Malcombe - Thise - Marchaux (tennis de table) 414 €
- SNB - section aviron 468 €

4 - Programme «Sport de Haut Niveau»

4.1 - Ambassadeurs sportifs de la Ville de Besançon

Le Conseil Municipal du 4 mars 2013 a adopté le principe de reconduction du dispositif Ambassadeurs de la Ville et la reconduction de bourses à certains athlètes en fonction de leurs objectifs. Il est proposé d'ajouter un nouvel ambassadeur, Tanguy PEPIOT, membre du Doubs Sud Athlétisme, coureur de 3 000 m steeple et athlète prometteur au niveau français.

Il est proposé de le soutenir au titre d'un premier acompte à hauteur de 1 500 €, et de faire un point à la mi-saison en fonction de ses performances pour le proposer soit au titre d'ambassadeur jeune de la Ville, bénéficiant d'un appui de 3 000 € ou d'ambassadeur bénéficiant d'un appui de 5 000 €.

4.2 - Sport de haut niveau individuel

| Association | Montant 2013 |
|---------------------------|-----------------|
| ASGB | 400 € |
| La Décoche Bisontine | 800 € |
| IKS | 200 € |
| PKA | 200 € |
| Besançon Ring Athlétic | 3 000 € |
| La Sauvegarde Karaté Club | 2 075 € |
| SNB Canoë Kayak | 2 000 € |
| Tennis Grand Besançon | 1 600 € |
| TOTAL | 10 275 € |

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le contrat d'ambassadeur avec Tanguy PEPIOT.

41. Enseignement Supérieur et Recherche - Subventions

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer :

- une subvention de 4 000 € à l'ESN Besançon pour l'organisation d'un temps fort à la prochaine rentrée universitaire avec un événement intitulé «La Nuit des Etudiants du Monde» le 24 octobre prochain

- une subvention de 1 500 € à l'Association des Jeunes Chercheurs de Franche-Comté pour l'organisation d'une table ronde et du Prix A'Doc 2013 le 7 juin prochain.

42. Subventions aux associations médico-sociales - Première attribution 2013

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

| Dénomination association | Objet social | Subventions attribuées par l'Etat, autres collectivités et Caisses | Sommes attribuées par la Ville de Besançon | | Montant de la subvention sollicitée en 2013 | Sommes proposées Première répartition 2013 |
|---|---|--|--|-------|---|--|
| | | | 2012 | 2011 | | |
| BIBLIOTHEQUES SONORES DE L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX | Enregistrement de livres - prêt aux non et malvoyants | 3 450 € | 720 € | 720 € | 800 € | 720 € |
| SOCIETE FRANCAISE DE LA CROIX BLEUE SECTION DE BESANÇON | Aide aux personnes victimes de l'alcool (patients et famille) Prévention auprès des scolaires | 500 € | 680 € | 680 € | 680 € | 680 € |
| ALCOOL ASSISTANCE «LA CROIX D'OR» | Aide et accompagnement de personnes en difficulté avec l'alcool - sensibilisation au risque | 587 € | 700 € | 700 € | 800 € | 700 € |
| TOTAL | | | | | | 2 100 € |

43. Vie des Quartiers - Vie Associative - Subvention exceptionnelle au Foyer des Jeunes Travailleurs «La Cassotte»

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 € au FJT «La Cassotte» pour l'organisation des journées portes ouvertes.

Mme HINCELIN n'a pas pris part au vote.

MARCHES

44. Marchés - Autorisation de signature d'avenantS

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à signer les avenants suivants :

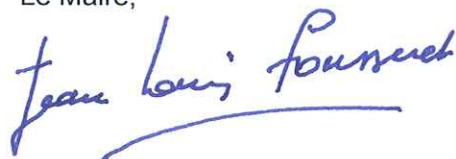
| Objet du marché + Objet de l'avenant | Titulaire du marché (Nom - code postal localité) | Montant initial du marché + montant du ou des avenant(s) précédent(s) (en précisant HT ou TTC) | Montant de l'avenant en précisant HT ou TTC | Date de la CAO pour les avenants > 5 % (uniquement pour les marchés passés selon une procédure formalisée) |
|--|--|--|---|--|
| <p>Direction Architecture et Bâtiment</p> <p>Travaux de réhabilitation de la Maison natale de Victor Hugo</p> <p>Lot 1 : Gros œuvre - Démolition et dévoiements de réseaux humides</p> <p>Avenant n° 1 : Prestations supplémentaires : reprises en sous-œuvre des murs du sous-sol</p> | <p>PATEU ROBERT 25000 Besançon</p> | <p>245 759,34 € TTC</p> | <p>67 645,76 € TTC</p> | <p>Pas de CAO</p> |
| <p>Fortifications Vauban : Rempart de la Gare d'Eau</p> <p>Maîtrise d'œuvre</p> <p>Avenant 1 : Missions complémentaires suite aux travaux supplémentaires d'urgence et au diagnostic de l'extrémité du rempart côté Conseil Général</p> | <p>ATELIER CAIRN 69001 Lyon Co-traitant : ABECASSIS Léopold 68500 Guebwiller</p> | <p>58 400 € HT</p> | <p>8 638 € HT</p> | <p>Pas de CAO</p> |

45. Affaires diverses - Classement de la Ville de Besançon

Après avoir épuisé l'ordre du jour, M. le Maire a évoqué les différents classements de la Ville de Besançon édités par la presse.

La séance est levée à 20 h 18.

Hôtel de Ville, le 3 mai 2013
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché à Besançon, le 6 mai 2013
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.